



## L'INTERVIEW

# CHANGER DE CAP METTRE L'HUMAIN AU CŒUR !

*Plus d'un an après le début de la crise, nous voilà reconfinés. Est-ce un constat d'échec du gouvernement ?*

S'il était compréhensible d'être pris de court il y a un an, aujourd'hui les choses sont bien différentes. Or, le gouvernement gère cette crise au fil de l'eau. Les incohérences, les changements de pieds continuent, et rien ne semble avoir été préparé pour affronter chaque nouvelle vague : les urgences hospitalières sont une nouvelle fois débordées, le rythme de vaccination peine à décoller, les commerces ouverts ou fermés, les établissements scolaires sans moyens pour appliquer les protocoles sanitaires, les plate-formes informatiques de cours à distance qui plantent...

*Pourquoi est-on dans cette situation selon vous ?*

**« Le gouvernement gère la crise au fil de l'eau, sans stratégie claire »**

Il y a deux raisons à cela selon moi. La première, c'est que le logiciel présidentiel et gouvernemental est fondamentalement libéral. Le seul remède qu'ils connaissent, c'est la « *main invisible du marché* ». Or le virus nous montre que le marché ne règle rien. Par exemple, au lieu d'une coopération mondiale sur les vaccins qui devraient être libérés de tout brevet, les laboratoires pharmaceutiques se livrent une guerre économique acharnée, et vendent au plus offrant.

La seconde raison, c'est la conception quasi monarchique qu'a Emmanuel Macron du pouvoir. Il décide seul de tout, sans écouter ce qui remonte du terrain : par exemple ce que disent et proposent les représentants des salariés, les professionnels ou encore les élus locaux. C'est vraiment une

conception d'un autre âge. Même le Parlement est ignoré. J'ai ainsi demandé, les yeux dans les yeux, au ministre de la santé qu'en Seine-Saint-Denis, les salariés de la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> ligne, les enseignants, mais aussi les livreurs, les caissières... soient vaccinés en priorité au Stade de France. Pas de réponse.

*Quel enseignement en tirez-vous ?*

Qu'il faut faire l'inverse. Le pouvoir doit d'abord se partager plutôt que s'enfermer dans sa tour d'ivoire. Et il faut changer de cap : nous n'avons pas besoin de toujours plus de marché, mais de plus d'action publique, de plus de services publics. Nous avons besoin d'hôpitaux et d'écoles. Nous avons besoin de médecins et d'enseignants. Nous avons besoin de planifier, d'organiser. Par exemple, au lieu de laisser Sanofi distribuer 4 milliards

d'euros de dividendes et échouer dans la conception d'un vaccin contre la Covid19, nous avons besoin d'un pôle public du médicament.

**« Nous n'avons pas besoin de plus de marché, mais de plus de services publics »**

*C'est un défi pour vous ?*

C'est un défi pour toute la gauche que d'organiser ce changement de cap pour remettre l'humain au cœur et tenir la promesse d'égalité républicaine. La gauche doit cesser de s'écharper, de se diviser et s'y atteler sans tarder. C'est mon combat.





## VACCINODROME



Le 6 avril dernier, le vaccinodrome du Stade de France a ouvert ses portes. Il devrait pouvoir administrer 10.000 doses vaccinales par jour. Lors de la séance du 30 avril dernier des questions au gouvernement, j'ai demandé au ministre de la Santé, Olivier Véran, que les personnels exposés de la première et deuxième ligne de la Seine-Saint-Denis, comme les enseignants ou les gardiens de la paix puissent bénéficier des premières doses de vaccin. Je n'ai malheureusement pas reçu de réponse.

## BICHAT & BEAUJON

Au moment même où la crise fait la démonstration que la politique du toujours moins de lits avait en réalité asphyxié l'hôpital public, et alors même que le nord parisien manque cruellement de lit, le gouvernement maintient son cap avec la fermeture programmée des hôpitaux Bichat et Beaujon. Certes, un nouvel hôpital devrait voir le jour, mais l'opération se soldera au final par la suppression de 400 lits et de 1.000 postes, alors même qu'il manque tant de personnel. Dans le «monde d'après» d'Emmanuel Macron, on continue de supprimer des lits et des personnels.

## VACCINS LICENCE LIBRE



Avec les députés communistes et les élus communistes, nous défendons le principe que les vaccins sont un bien commun pour l'humanité. Ils ne doivent pas permettre au «Big Pharma» de faire des profits. Nous menons une véritable course contre la montre pour produire les vaccins, c'est pourquoi nous réclamons la levée des brevets qui les protègent ainsi que la réquisition des usines pour permettre sa production dans les meilleurs délais. Le 3 février dernier, j'ai manifesté devant le siège de Pfizer à Paris pour réclamer la libération des brevets du vaccin anti-Covid. La santé est plus importante que le business.

## SEINE-SAINT-DENIS

# Le département le plus contaminé et le moins vacciné !

*Première, deuxième, troisième vague... à chaque fois notre département est en première ligne, à chaque fois il est le territoire le plus durement touché, sans que rien ne soit fait pour améliorer la situation.*

Après un premier pic de mortalité au printemps 2020, puis un second à l'automne, la Seine-Saint-Denis connaît à nouveau des taux d'incidence records.

En un an, aucun lit supplémentaire de réanimation n'a été ouvert dans notre département. Nous savons pourtant que c'est ici que vivent les populations les plus exposées, compte tenu

de leur activité professionnelle, de l'exiguïté des logements et du manque de médecins.

Les habitants de la Seine-Saint-Denis n'en peuvent plus des difficultés qu'elles vivent quotidiennement en période de pandémie : lignes de métro bondées, hypermarchés ouverts et petits commerces fermés, pas de solution pour les enfants, opacité sur l'évaluation des populations vaccinées, manque de centres de vaccination...

J'ai notamment interpellé le Ministre de la santé sur le fait que confier la prise de rendez-vous de vaccination à une plate-

forme privée (Doctolib), ne permet pas de la réserver aux populations de Seine-Saint-Denis. •

### 185%

DES LITS DE RÉANIMATION OCCUPÉS EN SEINE-SAINT-DENIS (08/04/21)

### TAUX DE VACCINATION

### 9,98%

CONTRE 14,65% NATIONALEMENT

### 34%

DES PERSONNES VACCINÉES EN SEINE-SAINT-DENIS VIENNENT D'UN AUTRE DÉPARTEMENT

## ÉCOLE, COLLÈGES ET LYCÉES

# Les AESH doivent être respectés

*Les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap (AESH) et les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) étaient mobilisés partout en France le jeudi 8 avril dernier pour réclamer un vrai statut, un salaire digne et des conditions de travail décentes.*

110 000 AESH œuvrent chaque jour auprès des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire. Leur présence est indispensable pour garantir l'accès à l'école. Pour autant, ce personnel est malmené par l'Éducation nationale car mal rémunéré (760€ net/mois en moyenne), sans statut, sans formation, et soumis à une nouvelle organisation « PIAL » (Pôles inclusifs d'accompagnement localisés) qui dégrade considérablement leurs conditions de travail déjà très difficiles.

Une situation absolument inacceptable que le gouvernement se doit de

corriger au plus vite car l'accompagnement des enfants en situation de handicap n'est pas un slogan mais une véritable exigence qui nécessite des actes forts et concrets. C'est pourquoi, j'étais à leurs côtés dans le cortège parisien pour exiger une reconnaissance de ce métier et obtenir un vrai statut associé à un salaire décent, et une formation, un recrutement massif d'AESH, l'abandon des PIAL... •



## COVID-19 : DES MESURES POUR L'ÉCOLE

- Un plan de **recrutement massif de remplaçants** pour éviter les pénuries d'enseignants (30% de non remplacement en Seine-Saint-Denis en ce moment) mais aussi des assistants d'éducation, AESH, des infirmières et des médecins scolaires.
- Déclarer les enseignants et les personnels des écoles comme des **publics prioritaires pour la vaccination**
- **Instaurer systématiquement des demi-jauges** dans les classes des écoles, collèges et lycées et **diversifier les lieux pour accueillir les cantines scolaires** pour réduire la promiscuité.
- Doter les équipes enseignantes et les élèves de **l'équipement nécessaire aux enseignements en distanciel**.
- **Installer des purificateurs d'air** dans chaque classe.

# CHACUN DOIT ÊTRE PROTÉGÉ

## «La crise de la Covid qui a creusé les inégalités pose la question du renforcement des services publics»

**Quel bilan social tirez-vous de la crise que nous traversons ?**

D'abord, on oublie souvent que les causes de comorbidité de la Covid19 ne sont pas que médicales, mais aussi sociales. Ce sont les ouvriers et les employés qui n'ont par exemple pas pu avoir recours au télétravail qui ont le plus lourdement été touchés par la maladie. Il n'est pas anodin non plus que la Seine-Saint-Denis, avec son déficit de services publics et son important taux de logement sur-occupé, soit le département qui a payé le plus lourd tribut.

Plus largement, la crise sanitaire et ses conséquences, notamment sur l'emploi (320.000 emplois détruits), ont conduit à une poussée sans précédent des inégalités dans le pays. Quand d'un côté les plus privilégiés ont pu épargner, les plus modestes ont été contraints de s'endetter. 37% des ouvriers déclarent que leur situation s'est détériorée en 2020. Au final, en un an, ce sont 1 million de nos compatriotes qui ont basculé dans la précarité et 8 millions qui dépendent de l'aide alimentaire aujourd'hui pour survivre.

**Les mécanismes d'accompagnement n'ont-ils pas joué leur rôle ?**

Notre modèle social a en partie joué son rôle d'amortisseur. Mais les mailles du « filet », à force d'avoir été distendues par des années de politiques libérales et de « toujours moins », ont laissé sur le carreau des pans entiers de la population. Je pense en particulier aux jeunes qui n'ont bien souvent pas accès au chô-

mage, et qui se trouvent exclus du RSA. Je pense aussi à tous les salariés progressivement uberisés qui se retrouvent sans couverture, les intérimaires qui n'ont eu qu'une couverture minimale. Je pense aussi à tous les salariés en chômage partiel qui ne touchent que 84 % de leur salaire net, et qui n'ont plus ni prime, ni pourboire par exemple dans la restauration. Or, le gouvernement n'a mobilisé que 0,8 % aux mécanismes de solidarité sur le plan de 100 milliards qui a été débloqué. Pire, il revient aujourd'hui avec sa réforme de l'assurance chômage qu'il avait suspendu, et qui va réduire drastiquement l'indemnisation de 850.000 chômeurs. Une véritable honte (voir ci-dessous).

**Que proposent les députés communistes pour lutter contre cette précarité ?**

Il faut agir dans plusieurs directions. Nous proposons par exemple de porter l'indemnisation du chômage partiel à 100 % du net pour les salariés qui gagnent moins de 2 fois le SMIC (2.200 €), le retrait définitif de la réforme de l'assurance chômage et au contraire l'ouverture de négociation entre les partenaires sociaux pour une meilleure couverture chômage : une meilleure indemnisation (75 % des derniers salaires contre 57 % aujourd'hui) et des droits plus faciles à recharger (2 mois contre 6 mois). Pour tous les précaires (intérimaires, extras...), nous proposons que les droits au chômage soient maintenus jusqu'au terme de la pandémie. Les minima sociaux doivent être augmentés pour atteindre 50 % du revenu médian



« Les causes de comorbidité sont également sociales »

(860 €). Quant aux jeunes, nous proposons l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans et la création d'un revenu étudiant d'autonomie. Il faut enfin agir sur les dépenses : les tarifs du gaz et l'électricité doivent être bloqués, et non augmenter comme aujourd'hui, et baisser enfin la TVA sur les produits de 1<sup>ère</sup> nécessité. Quant au logement qui constitue une part très importante des dépenses des ménages, nous proposons que les personnes en difficulté financière puissent bénéficier d'une avance (partielle ou totale) de loyer sur simple demande, avec un remboursement très étalé et sans commission ni frais annexe. ●

LA FORTUNE DES 20 PERSONNES LES + RICHES A AUGMENTÉ DE 62 % EN UN AN  
4 MILLIARDAIRES FRANÇAIS ENTRENT DANS LE CLASSEMENT DONT LE PDG DE MODERNA

Source : Forbes

## RÉFORME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

### S'attaquer aux chômeurs, c'est indigne

**Le gouvernement a réaffirmé son intention de mettre en œuvre sa «réforme» de l'assurance chômage qui va réduire drastiquement l'indemnisation de 850.000 chômeurs, notamment les précaires et les jeunes.**

Lors des questions au gouvernement, j'ai interpellé Mme Borne, ministre du Travail et de l'Emploi sur ce choix absurde au moment même où le pays a pu compter sur ses services publics et son modèle social pour amortir la crise. Il n'y a pas pire pé-

riode pour cette réforme qui est un contresens historique.

Comme toujours avec ce gouvernement, ils font comme si le chômage était un choix, comme s'il suffisait de traverser la rue pour trouver un travail. Ils recherchent les économies sur le dos des plus fragiles, quand ils pourraient, comme les députés communistes l'ont proposé, et comme le souhaite une majorité de français, faire porter l'effort sur les plus riches par un impôt de solidarité spécial Covid. Personne n'est assez naïf pour croire cette Ministre lorsqu'elle s'af-



firme «de gauche», mais du moins lui ai-je demandé d'être assez lucide pour remiser son projet et cesser de mettre à mal notre République sociale. ●

## MÉDECINE SCOLAIRE

Jamais nous n'avons eu autant besoin d'une médecine scolaire efficace, pour accompagner l'organisation sanitaire des établissements, organiser les tests, sensibiliser aux gestes barrières, mais aussi pour l'accompagnement psychologique à l'école d'une jeunesse en grande détresse. Comment s'étonner qu'avec un ou une médecin pour 12.500 élèves, un ou une infirmière pour 1.300 élèves ou encore un ou une psychologue pour 1.600 élèves, les missions ne soient pas convenablement assurées ? J'ai interpellé le ministre Blanquer pour un plan immédiat de rattrapage.



## VICTIMES DE L'AMIANTE

Le Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante (FIVA) intervient dans les procédures d'indemnisation des victimes de l'amiante et de leurs familles. En 20 ans, plus de 100 000 personnes ont pu bénéficier de son soutien. Elles reconnaissent unanimement son efficacité (99,5% des victimes se disent satisfaites de la qualité du service rendu). Or, le gouvernement envisage de fusionner ce fonds avec l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (ONIAM) dont les procédures sont bien plus lentes. J'ai demandé au ministre de la Santé de renoncer à un tel rapprochement qui, au nom de la « simplification », risque de conduire au contraire à ralentir et complexifier les procédures.

## FRAIS BANCAIRES



Bien des ménages sont les victimes d'un redoutable effet de ciseaux entre d'une part une baisse importante de leurs revenus, et d'autre part l'accumulation de dépenses souvent incompressibles ou automatiques, comme les loyers, les crédits, les abonnements divers, et les frais bancaires... J'ai interpellé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances sur ces frais qui constituent un véritable effet d'aubaine pour les banques qui appliquent ces frais de gestion et pénalités dans la plus totale opacité : une manne de 6,5 milliards d'euros par an prélevée au détriment des ménages qui sont déjà en difficulté.

J'ai demandé à ce qu'une véritable réglementation pour plus de transparence et plafonner ces frais bancaires scandaleux soit mise en chantier sans tarder.

# MES ACTIONS À PIERREFITTE • SAINT-DENIS



**VISITES DANS LES CENTRES DE VACCINATION DE SAINT-DENIS ET DE PIERREFITTE**

J'ai régulièrement visité les centres de vaccination de la circonscription pour échanger avec les agents de la ville qui accueillent chaque jour de nombreux habitants, souvent fragiles, ainsi qu'aux équipes médicales qui sont mobilisées. Je souhaite vivement que le Stade de France profite aux sequano-dionysiens.



**ÉCOLE FRANC-MOISIN**

Après que d'inadmissibles dégradations aient eu lieu dans l'école maternelle Franc-Moisin, j'ai écrit au Préfet de la Seine-Saint-Denis ainsi qu'au Recteur de l'académie pour exiger une sécurisation de l'établissement et ses abords avec des moyens humains supplémentaires.



**HOMMAGE NATIONAL AUX VICTIMES DU TERRORISME**

J'ai participé à l'hommage national rendu aux victimes du terrorisme à Saint-Denis au Stade de France puis sur l'esplanade de la préfecture de la Seine-Saint-Denis avec le Préfet. Un hommage important que notre pays rend à ses 260 morts et 6.300 victimes du terrorisme depuis 2015. Ce fût l'occasion pour moi d'avoir une pensée pour les victimes qui méritent d'être mieux reconnues et mieux soutenues.



**AVEC LES CM2 DE L'ÉCOLE JULES GUESDE**

J'ai eu le plaisir de rencontrer les élèves et la maîtresse d'une classe de CM2 de l'école Jules Guesde à Saint-Denis, sélectionnée pour participer cette année à l'opération « parlement des enfants ». Ils ont rédigé une proposition de loi d'une grande qualité portant sur l'alimentation durable et équilibrée. J'ai trouvé une classe extrêmement attentive, passionnée et investie dans le projet. Bravo.



**SOUTIEN À LA CULTURE RENCONTRE AVEC LES OCCUPANTS DU TGP**

Je me suis rendu au Théâtre Gérard Philipe, centre dramatique national, occupé par des étudiantes et des étudiants en arts vivants. Une occupation qui s'inscrit dans le mouvement initié depuis début mars au théâtre de l'Odéon à Paris pour exiger des mesures fortes pour la culture. Depuis un an, le secteur de la culture est réduit au quasi-silence. Une souffrance pour les artistes et les techniciens, le public...



**GRANDES SURFACES CONTRE BOUTIQUES**

Alors que les grandes surfaces comme le Carrefour Saint-Denis sont bondés et que j'ai pu constater que les rayons « vêtements » et « jouets » restaient accessibles, je comprends et partage le courroux de nombreux artisans commerçants de notre circonscription qui respectent scrupuleusement les règles sanitaires mais doivent fermer, à l'image du gérant de la boutique L'arbre à jouets à Saint-Denis.



**ALL INCLUSIVE : MARCHÉ POUR L'AUTISME**

Comme chaque année, j'ai participé à la marche pour l'autisme organisée par l'association All Inclusive, rassemblant de nombreux bénévoles de l'association, parents, enfants et habitants engagés. Je suis intervenu de nombreuses fois sur ce sujet, notamment car la crise sanitaire est lourde de conséquences pour les familles et les enfants atteints de troubles du spectre autistique.



**VISITE DU NOUVEAU COMMISSARIAT DE SAINT-DENIS**

À l'invitation du commissaire, j'ai visité le nouveau commissariat de Saint-Denis installé depuis novembre dernier. Heureux que ce projet que j'ai initié il y a plus de 10 ans arrive à terme, avec des locaux trois fois plus grands et plus adaptés aux besoins de notre ville et de ses habitants.

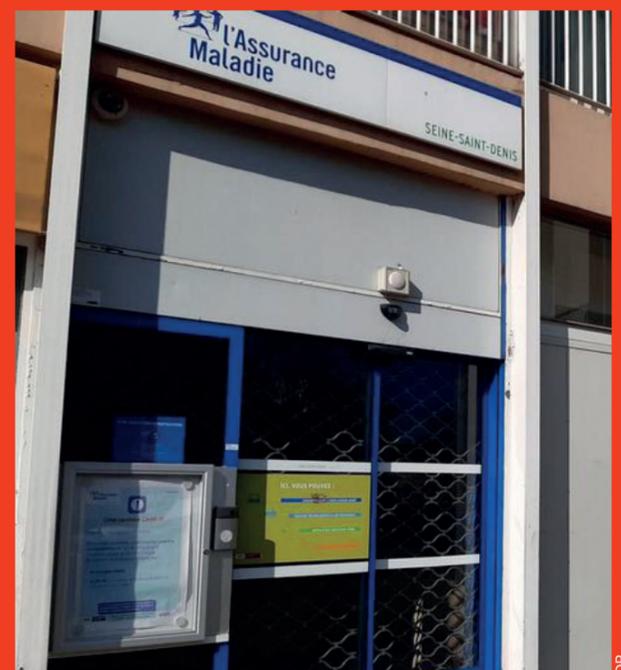


## ÉDUCATION NATIONALE ET PARENTS D'ÉLÈVES ET SE BATTENT POUR DES

*De nombreux parents d'élèves excédés par la situation de l'école dans notre département, se mobilisent et demandent que l'Éducation nationale soit au rendez-vous de sa promesse républicaine.*

La situation est en effet alarmante. À Pierrefitte, Saint-Denis et Villetaneuse, des milliers d'enfants sont privés d'enseignement et de conditions normales d'apprentissage. Ce constat est encore plus amer lorsque l'on sait que notre département est l'un des plus populaires de France. En réaction à

**1 ÉLÈVE DE SAINT-DENIS-DENIS PERD 1 ANNÉE DE COURS ENTRE LE CP ET LA 3<sup>ÈME</sup> EN RAISON DES NON REMPLACEMENTS D'ENSEIGNANTS ABSENTS**





## EN SEINE-SAINT-DENIS enseignant·e·s sans moyens

cette criante inégalité, j'ai pris l'initiative, avec les parents d'élèves FCPE de mener un véritable travail de recensement des problématiques que nos enfants rencontrent à l'école, au collège ou au lycée.

Pendant un mois, nous nous sommes engagés à collecter auprès des parents d'élèves et dans chaque établissement, les données chiffrées et les confronter aux statistiques que l'Éducation nationale nous fournit et qui peuvent à bien des égards être remises en cause.

Parce que derrière chaque absence non remplacée d'enseignant se cachent des situations humaines complexes, nous allons également recueillir des témoignages. Il est temps de faire comprendre à l'Éducation Nationale que nos enfants ne sont pas des lignes sur un tableau.

Si vous aussi vos enfants rencontrent des difficultés ou que vous connaissez des parents d'élèves, n'hésitez à leur transférer ce formulaire.



>> <https://cutt.ly/0cW3XaN>

## SEINE-SAINT-DENIS Non à la fermeture de centres de la CPAM

J'ai interpellé le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, sur la décision incompréhensible de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis de fermer prochainement plusieurs points d'accueil dans le département.

Ces points permettent de recevoir sans rendez-vous les assurés pour y effectuer des démarches qui peuvent s'avérer complexes sans l'aide de conseillers. Alors que le gouvernement a reconnu que la Seine-Saint-Denis est victime d'une rupture d'égalité républicaine sur bien des sujets dont la Santé, fermer ces lieux indispensables est une très mauvaise décision dont j'ai demandé l'annulation.



DES VŒUX EN STREAMING...

Les conditions sanitaires ne m'ont pas permis cette année d'accueillir la population de notre circonscription pour la traditionnelle cérémonie. Avec mon équipe, nous avons décidé donc d'innover en réalisant une émission interactive qui a été diffusée en direct sur les réseaux sociaux. Une expérience que je renouvellerai même si elle ne remplace pas, selon moi, l'indispensable contact humain.



GUINGUETTE ET CHANDELEUR À PIERREFITTE

Avec Farid Aid j'ai participé à la fête de la chandeleur avec les associations et les artisans de la ville. Un vrai moment festif grâce à l'engagement d'artisans et d'associations pierrefittoises qui aura égayé les rues et la place du marché.



INAUGURATION SIÈGE DE L'ARS ILE-DE-FRANCE

Le nouveau siège de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France est désormais à Saint-Denis - rue du Landy. L'inauguration s'est tenue en présence notamment du Premier ministre et du ministre de la Santé. Heureux de l'arrivée de ces 1.000 agents mobilisés 7 jours sur 7 depuis plus d'une année dans la lutte contre la Covid-19.



IMPOSSIBLES RENDEZ-VOUS EN PRÉFECTURE

Depuis la mise en place du tout numérique pour la prise de rendez-vous en préfecture, celles et ceux qui souhaitent déposer une demande de régularisation, de renouvellement de titre de séjour ou de naturalisation rencontrent d'immenses difficultés. Il faut souvent des mois pour décrocher un rendez-vous quand ce n'est pas tout simplement impossible. Une situation inacceptable qui m'a conduit à réintervenir auprès du ministre l'Intérieur puisque les assurances qui m'avaient été données n'ont pas eu de suites. Le tout numérique n'est pas la solution.



NOS QUARTIERS SONT SOLIDAIRES

Je continue à faire le tour des associations qui œuvrent pour la solidarité sur notre territoire, avec ici les membres des associations Alternative et Espoirs Pierrefittois qui effectuent des distributions de colis alimentaires toutes les semaines pour près de 300 familles de Pierrefitte-sur-Seine. Bravo à ces jeunes qui font preuve d'une énergie remarquable et d'une solidarité exemplaire.



CÉRÉMONIE DU 19 MARS

A l'occasion de la commémoration du 19 mars en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie, je me suis exprimé lors de la cérémonie qui s'est tenue à Saint-Denis. J'ai rappelé que ce travail de mémoire et de clarté est indispensable, bien-sûr pour celles et ceux qui ont eu à souffrir directement de conséquences de cette guerre et de la décolonisation, mais aussi pour les générations à venir.



HOMMAGE À AYMANE

Je me suis rendu à Bondy, en compagnie du directeur du club Muay Thai de Saint-Denis, Sam Berrandou, pour la marche blanche en mémoire du jeune Aymane, 15 ans, boxeur prometteur assassiné par balles le 26 février dernier. Une foule immense, recueillie et émouvante s'est rassemblée devant la Mairie à l'issue de la marche pour dénoncer ces violences gratuites et insupportables.



PLAN SOCIAL CHEZ FEDEX

J'ai reçu à ma permanence des salariés de la multinationale de transport FedEx qui ont été en 1<sup>ère</sup> ligne depuis le début de la crise sanitaire et qui viennent d'être informés d'un plan de 279 licenciements malgré des résultats records en 2020. Une situation intolérable sur laquelle j'ai interpellé le ministre du travail et le ministre de l'économie.

# LOI « SÉPARATISME »

## Une loi de division plutôt que de cohésion

Alors qu'elle prétendait conforter les principes de la République, la loi contre le «séparatisme» a été en réalité une opération de communication donnant libre cours à des discours nauséabonds et racistes.

Loin du discours d'Emmanuel Macron aux Mureaux qui pointait, pour une fois et à juste titre, le séparatisme social dont sont victimes tant de nos quartiers, ce texte est profondément déséquilibré et

de la phrase de Jaurès : « La République doit être laïque et sociale. Elle restera laïque si elle sait rester sociale ».

Or, le projet de loi ne comporte rien pour lutter contre les discriminations, rien contre les ghettos urbains, rien contre les

ruptures d'égalité républicaines entre les territoires, ni contre le déterminisme social.

Au contraire, les débats ont surtout validé une loi porteuse d'une vision étriquée de notre République et poin-

« L'affaiblissement de l'école publique fait plus pour le discrédit de la République que bien des discours séparatistes »



tant du doigt nos compatriotes de confession musulmane.

Tout au long des débats j'ai dénoncé vivement cette instrumentalisation du travail législatif pour installer le duo Le Pen / Macron. Je voterai résolument contre cette loi lors de sa lecture définitive à l'Assemblée nationale. ●

### MISSION CLSPD



J'ai remis, avec mon collègue député Rémy Rebeyrotte, le rapport de la mission parlementaire qui nous avait été confiée sur les Conseils Locaux de Prévention de la Délinquance (CLSPD) au ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, et au ministre de la Justice, Eric Dupont-Moretti. Ce rapport est l'occasion de revenir sur l'importance de cet outil, délaissé ou sous-utilisé, qui permet de coordonner l'action des différents acteurs (mairie, Education nationale, justice, police, éducateurs, bailleurs) afin d'apporter une réponse efficace aux violences notamment aux abords des écoles et dans les quartiers. Face au phénomène inquiétant et exponentiel des rixes entre jeunes, c'est un outil utile pour une réponse équilibrée entremêlant médiation, prévention et sanction.

### DES PRISONS DIGNES

Une proposition de loi créant un nouveau recours devant le juge judiciaire pour tous les détenus en cas de conditions indignes de détention a été adoptée par l'Assemblée. J'ai voté cette loi qui tire les conséquences d'une récente décision du Conseil constitutionnel, mais qui ne règle toujours pas le problème des conditions de détention, résultant de la surpopulation carcérale et l'état des établissements pénitentiaires.

### VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEURS

#### Un fléau trop longtemps ignoré

Alors que la parole des victimes semble enfin se libérer, il y avait urgence à ce qu'une loi puisse mieux protéger les plus jeunes contre le fléau, trop longtemps passé sous silence ou sous-estimé, des violences sexuelles.

De cette loi votée à l'unanimité, ressort l'instauration d'une présomption de non-consentement et une

plus grande protection des mineurs : avant l'âge de 15 ans, le consentement ne sera dorénavant plus discuté. L'interdit est clair. Il s'impose à tous.

En outre, à l'instar des crimes et des délits sur mineur de 15 ans, l'inceste est désormais une infraction pénale autonome et non plus une simple circonstance aggravante. En réponse à une forte attente, le seuil de non-consentement est fixé à 18 ans.



J'aurai néanmoins souhaité que la loi aille plus loin, avec l'interdiction de relations sexuelles entre un mineur atteint de handicap et une personne majeure que j'ai proposé avec mon groupe sous forme d'amendement. ●

### GUERRE D'ALGÉRIE

#### Ouvrir les archives



Il est temps que la loi de 2008 qui prévoit l'ouverture des archives après 50 ans soit enfin appliquée à la guerre d'Algérie.

Après la reconnaissance par le Président de la République, ce dont je me félicite, de la responsabilité de l'armée française dans la torture et la disparition de Maurice Audin, membre du parti communiste algérien, ou du militant nationaliste Ali Boumendjel (photo), cet accès sans frein aux archives est indispensable pour mener à bien le nécessaire travail de mémoire sur la guerre d'Algérie.

Il faut en outre aller plus loin pour que toute la lumière soit faite, par exemple sur la répression du 17 octobre 1961, sur l'usage de la torture, sur l'ensemble des cas de disparus ou sur les conséquences des essais nucléaires français dans le désert algérien. ●

### JUSTICE DE PROXIMITÉ ET RÉPONSE PÉNALE

#### Une loi qui passe à côté des besoins de la justice et des justiciables

Le gouvernement a mis en chantier un projet de loi visant prétendument à restaurer la justice de proximité et à améliorer l'efficacité de la réponse pénale.

Le projet de loi mise tout sur la procédure et notamment le recours aux décisions administratives de contournement du juge. C'est une logique aussi dangereuse qu'inefficace.

En réalité, le projet de loi passe à côté des difficultés réelles que rencontrent les tribunaux et les justiciables : le manque cruel de moyens, de juges, de greffiers, de tribunaux.

Plus qu'une question de procédure, c'est le choix de fermer les tribunaux qui a conduit au développement de véritables «déserts judiciaires» et qu'il faut remettre en cause.

Rouvrir les tribunaux de proximité, recréer des postes de greffiers qui manquent tant, notamment en Seine-Saint-Denis, voilà ce qui attendu. Dans mon département, deuxième juridiction de France, les magistrats, greffiers et avocats nous alertent depuis des années sur le manque de moyens humains et matériels. C'est sur ce terrain qu'il faut répondre ainsi que l'a pointé le rapport Kokuendo / Cornu-Gentille auquel j'ai participé. ●



**9 MOIS DE DÉLAIS D'AUDIENCIEMENT AU TGI DE BOBIGNY CONTRE 2 SEULEMENT À PARIS**

**UNE LENTEUR DE LA JUSTICE QUI AUGMENTE LE SENTIMENT D'IMPUNITÉ DES DÉLINQUANTS ET DÉSESPÈRE LES VICTIMES**



### JUSTICE DES MINEURS

Le gouvernement souhaite créer un code de la justice des mineurs qui s'éloigne de l'esprit des ordonnances de 1945 relatives à l'enfance délinquante, qui considèrent qu'un mineur délinquant est avant tout un enfant en danger. Alors que les mesures éducatives devraient constituer le cœur de la réponse judiciaire, et les mesures d'enfermement l'exception, le nouveau code de la justice pénale considère les mineurs comme des adultes en miniature. La justice des mineurs a plutôt besoin de plus de juges pour que les dossiers soient traités efficacement, que les peines soient appliquées, et de pallier le manque d'éducateur. J'ai voté contre ce texte.



# PORTRAITS DE RENCONTRES



ZOHRA CHARRAD

## L'infirmière du RER A

Zohra, jeune villetaneusienne de 22 ans, occupe depuis bientôt deux ans un emploi d'Opératrice maintenance à la RATP. Elle prend soin des rames du RER A, la ligne la plus chargée du réseau Île-de-France et aussi l'une des plus dense au monde (près de 1,5 million de voyageurs l'empruntent quotidiennement). Un métier qu'elle fait avec passion et fierté. Seule femme de son équipe, Zohra profite de toutes les occasions pour parler de son expérience professionnelle. Plusieurs reportages télé et de journaux lui ont été consacrés. En témoignant ainsi, elle compte bien convaincre d'autres femmes à postuler sur des métiers jusqu'ici occupés par des hommes. Aînée de sa fratrie, Zohra qui a deux frères et une petite sœur, fait aussi la fierté de sa famille. J'ai récemment rencontré Zohra par l'intermédiaire de sa maman venue me voir à la permanence parlementaire pour évoquer ses difficultés avec l'entreprise de nettoyage qui l'emploie en tant qu'agent d'entretien à l'université Paris 13. Un conflit pour lequel je suis intervenu et qui a heureusement trouvé une issue positive depuis. •



JEAN-DANIEL LEIÈVRE

## Un médecin engagé contre la Covid

Jean-Daniel Lelièvre dionysien depuis une décennie est aussi professeur en immunologie à l'Université Paris-Est-Créteil et chef du service d'immunologie du CHU Henri-Mondor à Créteil. Il est par ailleurs, membre de la Haute Autorité de Santé. C'est dire si depuis l'irruption de la crise sanitaire, les 24 heures que compte une journée sont pour lui particulièrement remplies. Et pourtant, il trouve encore un peu de temps pour transmettre son savoir sur la Covid-19 aux dionysiennes et aux dionysiens et être ambassadeur du « vaccin » - opération lancée par la ville de Saint-Denis. Sa vie d'avant la Covid, Jean-Daniel, père de quatre enfants, l'a consacrée surtout à une autre maladie, le VIH, sur laquelle il travaille à la recherche d'un vaccin. Alors que la France compte 67 millions de spécialistes en immunologie, rien de mieux que de se renseigner auprès de professionnels. Je tiens à le remercier ici pour les échanges réguliers que j'ai pu avoir avec lui dans la période et à l'aide précieuse qu'il m'a apporté pour mieux prendre la mesure de la pandémie et de ses conséquences. •



MALIKA TAMI

## Son combat contre le cancer

Malika est restée profondément attachée à sa ville de cœur où elle a habité durant de nombreuses années, Saint-Denis. Responsable de l'antenne jeunesse du quartier Pleyel, elle a hâte de pouvoir reprendre ses fonctions. Mais pour l'heure, Malika mène un rude combat. Celui contre la maladie qui l'affecte, un cancer du sein triple négatif particulièrement agressif. Et comme près de la moitié des 10 000 femmes qui en sont atteintes, Malika a développé une résistance aux traitements classiques. Certes, des traitements alternatifs prometteurs existent mais pas en France. Une situation qui oblige les « triplettes », comme elles se nomment, à supporter le coût des traitements et des frais annexes (hôtel, transports...). Malika en fait partie. Elle fonde tous ses espoirs dans un traitement prodigué en Allemagne mais, mère isolée de trois enfants, elle ne dispose pas des 100 000 euros nécessaires. Ses amis, sa famille, ses collègues ont lancé une cagnotte. J'invite celles et ceux qui le peuvent à y participer ! •

<https://www.cotizup.com/ensemble-pour-malika>



## PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89 ✉ [contact@stephanepeu.fr](mailto:contact@stephanepeu.fr)

## RETROUVEZ-MOI SUR

Facebook Stéphane Peu YouTube Stéphane Peu  
Twitter Stephane1peu LinkedIn [stephanepeu.fr](http://stephanepeu.fr)



Farid Aïd

Député suppléant

[farid.aid.2014@gmail.com](mailto:farid.aid.2014@gmail.com)

## COLLÈGE PABLO NERUDA : 2 QUESTIONS À FARID AÏD

*En tant que conseiller municipal de Pierrefitte et député suppléant, vous manifestez votre inquiétude sur la situation du collège Pablo Neruda. Pourquoi ?*

Ce n'est pas seulement moi qui suis inquiet, ce sont d'abord les enseignants du collège. Ils vivent un réel sentiment d'abandon de la part de leur hiérarchie et de l'académie de Créteil. La dotation horaire globale est très insuffisante ce qui conduit à des impasses pédagogiques. Les postes vacants ne sont pas remplacés, mais systématiquement comblés par des heures supplémentaires. Le résultat, c'est un épuisement profond du personnel qui n'a plus l'impression d'œuvrer dans l'intérêt des élèves, en particulier ceux les plus en difficulté. Ce collège de 680 élèves est classé en REP. Cela supposerait au contraire une attention et des moyens supplémentaires.



*Que demandent les enseignants ?*

Déjà des mesures d'urgence. En pleine crise sanitaire, les deux infirmières absentes depuis 6 mois n'ont toujours pas été remplacées. Ils demandent aussi que la dotation horaire globale soit augmentée de 10h. Enfin, le classement du collège en REP+ qui était un engagement. Et surtout, ils veulent être écoutés par une hiérarchie qui applique la méthode Blanquer : le mépris.

## MES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Membre de la Commission des Lois
- Vice-président du groupe d'études sur l'autisme
- Vice-président du groupe d'amitié France-Algérie
- Membre du groupe d'amitié France-Mali
- Membre du groupe d'amitié France-Maroc
- Membre de la mission d'évaluation sur l'action de l'État dans ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis
- Co-rapporteur de la mission flash sur les CLSPD
- Membre du groupe d'études France-Palestine
- Membre de la commission d'enquête sur la gestion de la crise COVID-19

## GARDONS LE CONTACT

Nom :  Prénom :  Tel :   
Adresse :  Je veux recevoir la Newsletter   
Courriel :  J'accepte d'être recontacté